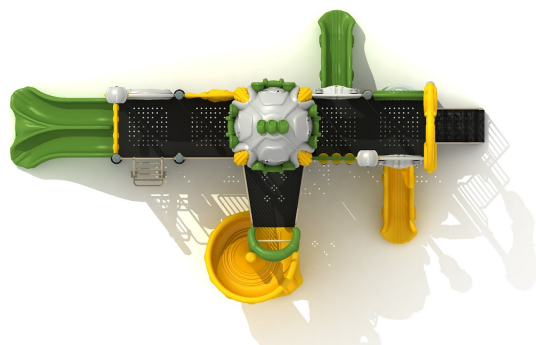




SÉRIE

AUTO

P142403



PRÉSENTATION DU PRODUIT

Ce module de jeu est une structure dynamique conçue pour ressembler à une voiture. L'accès au poste de pilotage se fait par des escaliers, des échelles ou des modules d'escalade. À partir des hauteurs, les jeunes pilotes doivent tester leur équilibre en traversant des passerelles, des poutres ou des points. La meilleure partie est la glissade, une descente rapide qui imite la sensation d'accélération sur une piste de course, ou qui ramène les enfants au niveau du sol pour le ravitaillement. Ce module encourage le jeu de rôle tout en développant la motricité globale et la vitesse de mouvement. (accessoires au sol vendu séparément)

CARACTÉRISTIQUES ET SPÉCIFICATIONS

CAPACITÉ D'ACCUEILLE	20					GLISSADES	5
GROUPE D'ÂGE	3 - 12					ESCALADE	1
DIMENSIONS	L	x	P	x	H	PALIERS	4
STRUCTURE (L x P x H) cm	880	x	540	x	450	ESCALIERS	1
STRUCTURE (L x P x H) pcs	346	x	213	x	177	BANCS	0
SURFACE DE SÉCURITÉ (L x P x H) cm	1280	x	940	x	450	TUNNELS / PONTS	0
SURFACE DE SÉCURITÉ (L x P x H) pcs	504	x	370	x	177	STATIONS INTERACTIVES	OUI

COMPOSANTES

STRUCTURE PORTANTE	Poteaux en acier galvanisé
PANNEAUX	Polyéthylène haute densité (HDPE) rotomoulé, coloré et traité contre les rayons UV.
FIXATION AU SOL	Béton coulé et/ou planches de bois traitées
PLATEFORMES	Acier galvanisé avec revêtement antidérapant (polychlorure de vinyle)
ESCALIERS	Acier galvanisé avec revêtement antidérapant (polychlorure de vinyle)
PEINTURE	Poudre de polyester résistante aux rayons ultraviolets et aux intempéries
QUINCAILLERIE	Acier inoxydable antivol
AUTRES	

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

COULEURS	Autres couleurs disponibles sur demande.
NOTES	Afin d'améliorer constamment nos produits, les spécifications et couleurs peuvent être mises à jour sans notification



Nos produits sont développés, assemblés et installés en conformité avec les normes CAN/CSA-Z614

801 Chemin Pintendre Lévis, Québec G6C 1G2

Téléphone 1-877-544-6564
Courriel: info@profun.ca

MODIFIÉ LE 18/12/25
Sujets à changement sans préavis